

Compte rendu du conseil municipal du mardi 14 avril 2015

L'an deux mille quinze, le quatorze du mois d'avril, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, dûment convoqué, salle de la mairie, sous la présidence de Mme le Maire.

Présents : Didier Desages, Caroline Combe, Chantal Esteyries, Sylvie Soubaigné, Laurence Blanco, Serge Charritte, Olivier Charron, Fabrice Lantoine, Dominique Barbé, Francis Monteiro, Corinne Ribauville, Sandrine Lapeyre

Absents : Joël Biaut qui a donné pouvoir à M. Charron, Nicolas Olivier

Secrétaire de séance : Sandrine Lapeyre

Vote du budget 2015

Budget calvaire :

Le budget du calvaire est en équilibre avec des dépenses et des recettes établies à 16 500 €. On peut envisager de faire une tranche de travaux sur le calvaire.

Le budget est voté à l'unanimité.

Budget RTS (Régie des Transports) :

Le budget fonctionnement s'équilibre à 24 026.15 €.

La participation des communes est déterminée comme suit :

- Semens : 1527 €
- Saint Germain de Graves : 750 €
- Verdélais : 3327.50 €.
-

Le budget investissement n'est pas équilibré, ce qui est permis pour ce genre de budget. Au titre des dépenses, est prévue l'acquisition pour le bus d'un éthylotest anti-démarrage (coût : 1800 € TTC).

Le budget est voté à l'unanimité.

Budget RPIC :

Le budget fonctionnement s'équilibre à 243 173 €.

Le budget investissement s'équilibre à 13 715 €.

Le nombre d'heures des employés municipaux a été revu à la baisse. Les dépenses de fonctionnement ont été évaluées très strictement afin d'augmenter le budget investissement. En effet, des dysfonctionnements du lave-vaisselle, de la fontaine à eau et du congélateur ont été constatés.

Par ailleurs, sont à prévoir l'acquisition de film opaque pour les vitres, de bureaux, de chaises, d'un banc, ainsi que le remplacement des ordinateurs.

Le budget est voté à l'unanimité.

Budget communal :

Le budget fonctionnement s'équilibre à 757619.86 euros.

Il est noté une baisse des dépenses de salaires mais également une augmentation des dépenses imprévues ainsi qu'une augmentation importante de la contribution due au S.I.S.S. (portée de 4 675 € en 2014 à 8 000 € en 2015).

Le budget est voté à l'unanimité.

Concernant le budget investissement, les recettes s'établissent à 455 414, 39 € et les dépenses (restes à réaliser) à 299 451, 21 €.

Soit 155 963.18 € de dépenses d'investissement envisageables, parmi lesquelles :

- la restauration de la façade de la basilique, avec l'aide de la DRAC (à hauteur de 40 % de la somme) et du Conseil Général (20% de la dépense) + 5 200 € de subvention allouée par la Fondation du Patrimoine + les dons de particuliers (20 800 € à ce jour)
- l'aménagement de la salle culturelle avec notamment l'acquisition de tables et chaises (environ 10000 €), de la sono - vidéo (5000 à 15000 € avec demande de subvention à l'IDDAC), l'aménagement extérieur (clôture + jardinière...environ 10000 €), les études acoustiques de la salle (1560 €).
- la numérotation (5000 € dans un premier temps),
- les logiciels informatiques (3934.80 €),
- la signalétique (1 000 €),
- la voirie (19000 €),
- les ralentisseurs et radars pédagogiques, les archives (4800 €), l'éclairage public au lieu-dit Le Roudey et au rond-point de la Nauze (7000 €), les travaux de charpente mairie, musée, église (5283.96 € avec demande de subventions à la DRAC), la voirie à Bertric en attente de la réponse de subvention du Conseil Général), les huisseries de la salle de motricité à l'école et l'étude de la Convention d'Aménagement de Bourg avec le Conseil Général (6 à 10000 € de frais d'études hors topographie).

Pour le RIS (panneau central de la signalétique), la CDC ne connaît pas le coût final car il y a eu plus de lattes commandées que prévu initialement.

Concernant la salle culturelle, l'avis de la commission de sécurité est attendu.

Comptes- rendus de réunions :

Assemblée générale du SIPHEM

Vote du budget annuel le 26 mars dernier.

Les communes seront contactées afin de leur proposer de réaliser des bilans thermiques de leurs équipements.

Commission faucardage

Mr Charritte présente la copie d'un bon de réservation de matériel qui devra être désormais utilisé lors des prêts de tentes accordés par la CDC aux communes. Il nous rapporte que Mr Boulin affirme que la CDC est en faillite. Mme le Maire répond que les budgets ont du mal à être bouclés du fait de la baisse des subventions.

Pour l'avenir, la commission a évoqué la possibilité de recourir à une société indépendante pour le faucardage.

Les dates de passage retenues sont les suivantes :

Premier faucardage : 29 et 30 avril
Deuxième faucardage : 29 et 30 juin
Troisième faucardage : 28-29-30 septembre
Nettoyage des chemins de randonnée : 7-8-9-10 avril

Commission des gens du voyage :

Le bâtiment de l'école Django Reinhardt est en vente. La CDC de Langon serait intéressée. Le budget présente un déficit de 40 000 € dû à l'absence de subvention suite à la fermeture de l'école. Tous les agents ont été reclassés. Est également notée la difficulté à trouver une aire de grand passage de 2 à 4 hectares. Une réunion est prévue à la sous-préfecture le 15 avril.

Projet de territoire à la CDC :

Un document est en projet pour septembre 2015. Des réunions de travail sont organisées par petits groupes avec des représentants des 14 communes sur des thèmes de réflexion. La première a eu lieu le 8 avril dernier. Cinq autres sont prévues pour élaborer un projet de territoire.

Festi Verdélais :

Il est annoncé un bénéfice de 120 € pour la buvette du rallye des côtes. Le marché de printemps est annulé faute d'exposants. La fête locale aura lieu les 4, 5 et 6 septembre. Le vendredi aura lieu une balade nocturne avec casse - croûte. Le samedi, concours de pêche + casse- croûte au Luc, concours de belote et repas avec karaoké. Le dimanche, randonnée cyclotouriste et concours de pétanque.

Sictom :

Le budget a été voté. Le terrain situé à côté de la déchetterie a été acquis par l'intermédiaire d'une location-vente et sera destiné à la création d'une recyclerie.

CDC :

Les taux d'imposition augmentent de 3 % à la CDC. Le coût de l'augmentation pour un foyer moyen est estimé à 19 euros. Cette augmentation a été votée par Mr Charron et Mr Desages, Mme le Maire s'est abstenue. La principale dépense pour l'année 2015 est l'élaboration du futur PLUI. La masse salariale de la CDC représente une part très importante du budget. Pour 2015, la contribution allouée à L'OTEM s'élèvera à 71 000 €. Des précisions sur le mode de fonctionnement de cet organisme ont été sollicitées par plusieurs communes et devraient donner lieu à une prochaine rencontre avec ses représentants. Les retombées de l'OTEM à Verdélais semblent très faibles. La question se pose sur la nécessité du maintien de certains services.

Convention GRDF

Mr Gubert GRDF a indiqué qu'il ferait toutes les démarches nécessaires auprès des bâtiments de France pour l'implantation de son matériel, qui pourrait être éventuellement installé ailleurs que dans le clocher de la basilique.

Calendrier :

18 avril : carnaval

23 au 26 avril : pèlerinage des gens du voyage

6 mai : assemblée générale du CVLV à Pian à 19 h

7 mai : commission de sécurité de l'école à 11 h

groupe de travail « projet de territoire » au pôle sportif de St Macaire à 18h30

8 mai : cérémonie du 8 mai à 12 h

12 mai : conseil municipal à 20 h 30

14 mai : tournoi communautaire à Saint Macaire

16 et 17 mai : nuit des musées

22 mai : assemblée de la légion d'honneur à 10 h (puis apéritif à organiser à midi)

23 mai : La Closière et voitures anciennes (plus réception à organiser)